

# Compte-rendu

## Réunion du bureau du Conseil de Quartier Anvers-Montholon

### Mercredi 18 septembre 2024

*Café associatif et solidaire Tout autre chose (40 rue Milton)*

**Présents :** Véronique ATTIAS-DELATTRE, Marie DJOUDI, Jean-François FENEUX, Asma HAMDANE, Yannick LACROUX, Lionel LAMALLE, Sarah LEHU, Lidia MAZUREK, Catherine CAGGEGI, Noemi VILLARROEL (responsable Vestiboutique 9<sup>e</sup>) substituant Denis SORIOT, Françoise TOMASINI (coordinatrice des conseils de quartier) et Jean-Pierre PLAGNARD.

**Excusés :** Damien CADEI ROSSI, Maryline DELARBRE, Marion LEFRANC, Lorraine GAY (élue référente).

#### Mot d'accueil :

Jean-Pierre PLAGNARD, adjoint à la Maire en charge notamment du réseau associatif et de la participation des citoyens à la vie démocratique locale, substitue ce jour l'élue référente empêchée Lorraine GAY, conseillère d'arrondissement en charge des transformations numériques, de la smart city et de l'innovation. Il présente la nouvelle coordinatrice des conseils de quartier Françoise TOMASINI.

### 1. Finalisation de l'organisation de la fête de quartier du 29 septembre 2024

La fête rassemble :

- un vide-greniers dans les rues Mayran, Rochambeau, Sémard et La Fayette d'une part,
- des animations et de la restauration à l'angle des rues Mayran et Rochambeau d'autre part.



Le programme prévisionnel de la journée est le suivant (des changements de dernière minute sont encore possibles):

- **Vide-greniers** organisé par la Croix Rouge, toute la journée.
- **Animations et stands associatifs :**
  - o Atelier *Gestes qui sauvent*, encadré par la Croix Rouge – toute la journée.
  - o Atelier *Tri des déchets*, animé par la DPE – toute la journée.
  - o Stand du CPA Valeyre et du PIJ Lafayette – toute la journée.

- Stand du Conseil de quartier Anvers-Montholon – toute la journée.
  - Spectacle « Sacré Cœur » par les cascadeurs de la Compagnie 85 – six représentations de 10 minutes entre 10h et 15h.
  - Déambulation du clown Zyzy, avec sculptures sur ballons (Compagnie La rose des sables) – de 10h à 13h.
  - Tours de magie par Florian D'Arbaud (Compagnie L'Altération) – déambulation de midi à 13h, spectacle de 15h à 15h30.
  - Maquillage – de midi à 15h.
  - Atelier d'écriture « Ma vie de quartier », mené par Fabien Arca (salle de coworking de l'hôtel Maison mère) – de 13h à 16h → 19.09 : l'animation est annulée.
  - Balade-flânerie dans le quartier par Michel Güet, Guide du patrimoine du 9<sup>e</sup> arrondissement – de 14h30 à 16h.
- **Musique :**
- Trio de flûtes par le Conservatoire municipal Nadia et Lili Boulanger – de 11h à midi.
  - Fanfare par le Fantasy Orchestra – de 16h à 17h30.
- **Restauration sur place :**
- Restaurateur *La Cantinière* (plats froids et jus pressés) – de 10h à 14h30.
  - Café solidaire *Tout autre chose* (pâtisseries et bonbons, boissons chaudes, jus) – toute la journée.
  - Stand barbe à papa – toute la journée. → 25.09 : le stand est annulé.

Noemi VILLARROEL, qui participe avec Denis SORIOT à l'organisation du vide-greniers, indique que le gérant des restaurants *Piccola Toscana* et *Culinaria* lui a signifié son intention d'étendre ses terrasses, ce 29 septembre, au côté sud de la rue Rochambeau, ce qui empêche l'installation de stands à cet endroit.

Note post-réunion : le gérant desdits restaurants n'installera pas de terrasse du côté du sud de la rue Rochambeau, des stands pourront être installés à cet emplacement pour le vide-greniers.

## **2. Discussion sur la mise à disposition à titre gratuit d'un stand associatif pour l'AMAP – LES CAGETTES LAFAYETTE lors de la prochaine fête de quartier**

Le secrétaire général de l'AMAP Daniel DELFINI ayant fait savoir qu'il ne pourrait finalement pas organiser la tenue d'un stand ce 29 septembre, la discussion est caduque.

## **3. Projets d'événements pour le second semestre 2024**

Le bureau, informé de l'intention du Conseil de quartier Faubourg Montmartre d'organiser une fête de Noël le 14 décembre prochain, souhaite que soit envisagée une mutualisation des budgets restants de tous les Conseils de quartier pour une déambulation de Noël dans tout le 9<sup>e</sup> arrondissement, ou des fêtes dans les différents quartiers le même jour. → Une discussion va être engagée en ce sens avec les autres conseils de quartier ces deux prochaines semaines.

Différentes idées sont avancées quant au contenu de la fête. Un point sera fait lors de la prochaine réunion de bureau courant octobre.

## **4. Point sur le budget participatif**

Le vote relatif au Budget participatif est en cours jusqu'au 24 septembre, les résultats seront publiés au début du mois d'octobre sur le site [www.mairie09.paris.fr](http://www.mairie09.paris.fr).

Jean-Pierre PLAGNARD revient sur les raisons du refus par les services de la ville, en juin dernier, de soumettre au vote le projet « Parcs à chien » : la partie gauche du square d'Anvers, où l'installation du caniparc a été proposée, est une voie d'accès pompier et un accès livraison pour la Cité Decour. → L'installation d'un caniparc facilement et rapidement démontable pourrait peut-être être envisagée, l'idée sera examinée dans le cadre de la prochaine édition du Budget participatif.

Il est par ailleurs demandé aux membres du Conseil de quartier présents de réfléchir aux autres sujets qui pourraient être déposés dans le cadre du Budget participatif dès le mois de janvier 2025.

## **5. Discussion sur l'accueil aux réunions de bureau d'habitants du quartier comme simples spectateurs**

Les membres présents discutent de l'opportunité d'accepter la demande d'habitants du quartier, intéressés par la vie de leur quartier et par le fonctionnement des Conseils de quartier, d'assister, sans droit d'intervention, aux réunions de bureau du Conseil de quartier Anvers Montholon.

Il est décidé, par 4 votes contre 2, que de telles demandes seront acceptées, à condition qu'une seule personne soit admise par réunion, dans l'ordre des demandes relayées par les membres du bureau.

## **6. Questions et annonces diverses**

### **5.1. Piétonisation de la rue Marguerite de Rochechouart**

Jean-Pierre PLAGNARD indique que la maire a décidé de la création d'une zone *Paris respire*, et par conséquent de la fermeture à la circulation générale les dimanches et jours fériés de 10h à 18h, de la rue Marguerite de Rochechouart (portion comprise entre la rue Lamartine et la rue de Maubeuge). La mesure est effective depuis le 15 septembre.

Note post-réunion : le courrier informatif de la maire en date du 10 septembre a été communiqué par courriel au Conseil de quartier.

### **5.2. Accueil dans le hall du Conservatoire municipal Nadia et Lili Boulanger**

Le Conservatoire ne permet plus aux parents, depuis la période COVID, d'accompagner leurs enfants jusque dans le hall d'accueil, ni aux enfants d'y rester pendant leurs pauses interours. La question des motifs de cette mesure va être posée au Conservatoire.

Note post-réunion : interrogée, la cheffe du Service des Enseignements Artistiques et des Pratiques Amateurs auprès de la Direction des affaires culturelles indique les éléments suivants :

- il n'est pas permis, aux parents d'élèves comme aux autres personnes étrangères au service, de circuler dans l'enceinte des conservatoires et d'y stationner, y compris à l'accueil quelle que soit sa taille. Concrètement, les familles déposent leurs enfants devant le conservatoire puis reviennent les chercher à la fin de leurs cours ;
- l'espace dit d'accueil au CMA9, au surplus, est petit et très sonore, c'est pourquoi la direction prévoit un espace de repli à l'espace Valeyre ;
- à titre de comparaison, aucun parent n'entre dans les écoles.

### **5.3. Circulation à vélo rue de Maubeuge**

Aucune voie réservée ne permettant de monter la rue de Maubeuge à vélo, il est demandé si des aménagements sont prévus en ce sens.

Note post-réunion : la rue de Maubeuge comporte actuellement une voie de bus et une voie de circulation générale. L'aménagement d'une voie vélo nécessiterait de réduire la circulation à une voie pour faire un contre-sens bus. Cette option n'est pas envisagée.

#### **5.4. Ralentisseur rue de Rochechouart et vibrations**

Il est signalé que le ralentisseur mis en place au niveau du Conservatoire Nadia et Lili Boulanger occasionne des vibrations sur le bâti adjacent au passage des véhicules.

Note post-réunion : la STV (section territoriale de voirie) est avertie de la situation.

#### **5.5. Aménagement de la rue Rochambeau**

Dans le cadre de la concertation *Embellir Paris*, il a été envisagé de transformer la rue Rochambeau en rue jardin. Des détails sont demandés sur le projet.

Note post-réunion : les travaux doivent commencer en septembre 2025 et durer jusqu'en janvier 2026 (création de jardinières). Le plan projet des services techniques n'a pas encore été communiqué.

#### **5.6. Application Dans ma rue**

Il est rappelé que tout problème relevant du quotidien doit être signalé via [L'application DansMaRue - Ville de Paris](#).

## **7. Agenda**

La prochaine réunion de bureau aura lieu mi-octobre, la semaine avant les vacances scolaires (date à déterminer).